

EVALUATION DE L'INFLATION DES PRIX DES PRODUITS VIVRIERS DANS LA COMMUNE DE YOPOUGON (ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE)

Diakalia Diarrasouba

Université Peleforo Gon Coulibaly (Korhogo, Côte d'Ivoire)
Centre de Recherche en Ecologie (CRE), Abidjan-Côte d'Ivoire

N'guessan Marie –Thérèse

Centre de Recherche en Ecologie (CRE), Université Nangui-Abrogoua
(Abidjan, Côte d'Ivoire)

Koffi Simplicie Yao

Université Peleforo Gon Coulibaly (Korhogo, Côte d'Ivoire)

Abstract

Food crops channel has been experiencing a general price increase in Côte d'Ivoire, for some years. You can notice this phenomenon on the market of Yopougon, the largest commune of the country. Given the need of reducing people's suffering and ensuring their well-being, a study financed by Food crops Marketing Assistance Office and whose theme is about the evaluation of food crops price inflation in Yopougon, has been initiated. The comparative method has enabled us to notice that this food crops price inflation is relating on the one hand, to the increase of worldwide fuel price, and on the other hand, to political matters. So, some households have chosen to reduce their number of daily meals, considering that the stack of essential food crops on the different markets has moved up from 25 F to 50 F, or even more. To face up to that worrying situation, the State must reorientate its agricultural policy in general, and that of food crops sector in particular.

Keywords: Evaluation, Inflation, Food crops, Côte d'Ivoire

Résumé

Le circuit du vivrier connaît depuis quelques années une hausse généralisée de ses prix en Côte d'Ivoire. Ce phénomène est observé sur quelques marchés de Yopougon, la plus grande commune du pays. Vue la nécessité d'amoindrir la souffrance des populations et assurer leur bien-être, une étude commanditée par l'Office d'Aide à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) dont le thème porte sur l'Evaluation de l'inflation

des prix des produits vivriers dans la commune de Yopougon, a été initiée. La méthode comparative nous a permis de constater que cette inflation des prix des produits vivriers est afférente d'une part, à la hausse du prix du carburant au niveau mondial, et d'autre part, à des questions politiques. Ainsi, certains ménages ont choisi de réduire le nombre de repas par jour compte tenu du fait que le prix du tas des vivriers de première nécessité sur les différents marchés est passé de 25 FCFA à 50 FCFA voire plus. Face à cette situation inquiétante, l'Etat doit réorienter sa politique agricole en général et du secteur vivrier en particulier.

Mots clés : Evaluation, Inflation, Produits vivriers, Côte d'Ivoire

Introduction

Située entre 4°20' et 10°50' de latitude nord, la Côte d'Ivoire appartient entièrement au monde tropical humide. Dès son accession à la souveraineté nationale en août 1960, elle a opté essentiellement pour une économie libérale basée sur l'agriculture de rente. Par la suite, elle a orienté sa politique agricole vers la production vivrière pour s'auto-suffire en alimentation, gage de lutte contre la malnutrition (Anonyme, 1986) et aussi pour réduire ses dépenses d'importation en produits vivriers. En somme, ces produits ont un rôle important à jouer dans la lutte contre la pauvreté dans les pays du globe (Borget, 1989).

Ainsi dans les années 1990, l'on a observé une croissance remarquable de la production vivrière telle que l'igname, la banane plantain, le manioc, le maïs, etc. En mobilisant une diversité d'acteurs de la production à la distribution des produits, et en procurant surtout des revenus aux paysans, le secteur du vivrier occupe maintenant une place de choix dans le développement du pays. Cependant, ce secteur connaît depuis quelques années, une hausse généralisée des prix sur les différents marchés. Selon le rapport du premier forum mondial pour l'agro-industrie qui s'est tenu conjointement par la FAO, l'Organisation des nations unies pour le développement industriel et le Gouvernement indien du 08 au 11 avril 2008 à New Delhi (Inde), l'on a noté une hausse de 45% des prix de denrées alimentaires sur les neufs derniers mois qui ont précédé la tenue du forum, suscitant alors des risques de pénurie.

Outre les aspects économiques déjà abordés par d'autres chercheurs, notre analyse s'est focalisée sur les volets sociologique et politique. Pour ce faire, il s'est agi pour nous, d'étudier les causes de cette inflation, ses conséquences ou impacts sur la société. Notre travail s'est articulé autour de trois axes. Nous sommes partis des généralités, du matériel et méthodes pour aboutir aux résultats et discussion.

I. Matériel et méthodes

Notre étude s'est déroulée dans la commune de Yopougon, située au Nord d'Abidjan, une ville du littoral Sud-est de la Côte d'Ivoire. Cette étude s'est déroulée au sein de la Coopérative de Distribution des Produits Vivriers de Yopougon-Attié (CODIPROVY).

Avant les enquêtes sur le terrain, des recherches bibliographiques ont été effectuées pour mieux appréhender et cerner le thème. Pour les enquêtes, un questionnaire et un guide d'entretien ont permis de recueillir des informations complémentaires auprès des acteurs principaux du vivrier. Le questionnaire a été adressé aux commerçants et aux consommateurs principalement les ménagères. Les entretiens ont été menés auprès des responsables des coopératives de vivrier dans les marchés cibles. Le support de travail a été conçu de sorte à amener chacun à se prononcer sur l'inflation des prix des produits vivriers.

L'étude de la population a été réalisée selon la méthode des sondages qui consiste à choisir un échantillon dans la population. Cinq (05) marchés ont été choisis dans la commune de Yopougon. Le choix s'est opéré selon :

- le mode de gestion (soit par une coopérative ou par la Mairie) ;
- l'étendue du marché (grand ou petit) ;
- les lieux d'approvisionnement des différents marchés.

Le choix des individus a été fait de manière aléatoire ; chaque individu de la population ayant la même chance d'être interrogé. Selon l'objectif à atteindre, 30 commerçants et 30 consommateurs ont été interrogés, soit un total de 60 individus par marché. Ce qui a donné dans l'ensemble de l'étude 300 individus.

Pour la collecte des données sur les marchés enquêtés, nous avons pris soin d'interroger d'une part, les responsables des marchés gérés directement par des coopératives (CODPROVY, COMARVY et UCOM) exerçant respectivement sur les marchés de SIPOREX I, SIPOREX II et Nouveau Quartier et d'autre part, ceux gérés par les services de la Mairie de la commune (Wassakara et SELMER). L'objectif était de mieux appréhender l'évolution des prix des produits vivriers sur les marchés gérés par les coopératives et ceux gérés uniquement par la Mairie. C'est donc avec ces différentes structures que nous avons travaillé dans le cadre de la collecte des informations sur le terrain. Cette collecte des informations a été difficile avec les commerçants, quelque peu fermés à la diffusion de l'information sur les prix. Certains refusaient même de se présenter et exprimaient surtout une grande colère contre les décideurs, accusés de ne rien faire allant dans le sens de faire baisser le coût de la vie.

Les données recueillies ont été analysées sur la base de l'évolution des prix. Elles ont permis de dresser un tableau sur l'évolution des prix pendant les cinq (5) dernières années. La méthode comparative a permis

d'une part, d'analyser les variations des prix sur une période de deux ans et d'autre part, de comparer les prix des produits vivriers entre les marchés gérés par les coopératives et ceux contrôlés par la municipalité (Mairie).

L'analyse de ces variations a permis la compréhension des effets de l'inflation, résultant elle-même de phénomènes divers. En outre, les impacts de l'évolution des prix des vivriers à Abidjan de façon générale et particulièrement à Yopougon ont été connus.

II. Résultats et discussion

II.1. Résultats

II.1.1. Classification et prix des produits vivriers de grande consommation sur les marchés de Yopougon

Pour la conduite de l'étude, certains produits de grande consommation dont les prix ont connu une variation sensible ces dernières années, ont été ciblés et classés par famille (tableau 1).

Tableau 1 : Classification des produits vivriers par famille

Féculeux	Céréales	Oléagineux	Légumes	Fruits
Igname	Maïs	Arachide	Tomate SODEFEL	Orange
Manioc	Mil	Décortiquée	Aubergine	Papaye
Patate	Riz local	Graine de palme	Gombo	Banane douce
Banane plantain	Riz importé		Piment	Ananas
Taro				

Source : Enquêtes 2009

La classification des produits vivriers par famille a montré que l'igname, le manioc, la patate, la banane plantain et le taro sont les féculents vendus couramment sur les marchés enquêtés à Yopougon. Sur ces marchés, les céréales qu'un client peut trouver sans difficulté sont le maïs, le mil, le riz local et le riz importé. D'autres produits comme les oléagineux (arachide, graine de palme), les légumes (tomate, aubergine, gombo, piment) et les fruits (orange, papaye, banane douce, ananas), sont exposés par les commerçants les marchés de Yopougon.

Tableau 2 : Evolution du prix de certains produits vivriers par détail sur les marchés de Yopougon en FCFA/Kg

Années	2005	2006	2007	2008	2009	Taux de croissance (%)
Produits						
Féculeux						
Ignames kponan	225	225	225	275	250	10,0
Manioc	150	150	150	200	200	33,3
Banane plantain	150	150	150	200	200	33,3
Céréales						
Riz local	225	225	225	400	400	77,8
Riz importé (Oncle Sam – Brisure)	300	300	300	400	500	66,7
Riz importé (Oncle Sam Long grain)	400	400	400	500	600	50,0
Maïs grain	200	200	200	250	250	25,0
Oléagineux						
Arachide décortiquée	500	500	500	550	500	0,0
Graine de palme		100	150	150	250	150,0
Légumes						
Tomate SOFITEL	500	550	350	500	700	40,0
Piments frais	600	500	700	650	700	16,7
Aubergine	300	300	300	400	350	16,7
Oignon (du Burkina- Faso)	600	600	600	250		-58,3
Oignon (du Niger)	650	650	650	300	700	7,7
Fruits						
Orange	200	200	150	150	200	0,0

Source : Enquêtes 2009

L'analyse du tableau indique que l'année 2008 a marqué le début de la hausse des prix pour la majeure partie des prix identifiés. En effet, hormis l'oignon et le piment frais, l'on remarque que 2008 a été l'année où les prix des principaux produits vivriers répertoriés ont subi une hausse. A travers ce tableau, l'on voit clairement que l'oignon (700 FCFA/Kg), le piment frais (700 FCFA/Kg), la tomate SODEFEL (700 FCFA/Kg) et le riz importé (600 FCFA/Kg) ont les prix les plus élevés de l'année 2009. Par contre, l'orange, le manioc et la banane plantain dont les prix au kilogramme sont fixés à 200 FCFA constituent les vivriers les moins chers de l'année 2009. Cependant, les produits vivriers dont les prix ont connu des taux de croissance les plus élevés, entre 2005 et 2009, sont la graine de palme (150,0%), le riz local (77,8%), le riz importé (Oncle Sam –Brisure, 66,7%) et le riz importé (Oncle Sam Long grain, 50,0%). En dépit de ces hausses élevées, un produit vivrier comme l'oignon venu du Burkina-Faso a connu une baisse importante de son prix estimée à environ (-58,3%).

D'une manière générale, les prix des produits vivriers ont connu une hausse considérable à partir de l'année 2008 excepté l'oignon et le piment frais. Les prix continuent de grimper pour certains produits alors que pour

d'autres, ils se sont stabilisés ou ont baissé en 2009. Pour l'année 2009, ce sont les prix des trois premiers trimestres. En ce qui concerne les prix des vivriers non cités, les mêmes variations sont à observer.

II.1.2. Prix des produits vivriers sur les marchés enquêtés

II.1.2.1. Marchés de SIPOREX I et II

Tableau 3 : Prix des produits vivriers par tas et par Kg sur les marchés de SIPOREX I et II (en FCFA)

Produits	Variations des prix par tas			Variation des prix par Kg		
	An 2005	An 2009	Prix moyen	An 2005	An 2009	Prix moyen
Tomate SODEFEL	50	200	117	650	700	675
Tomate à côte	50	100	75			
Aubergine	50	500	217			
Piments frais	50	500	217			
Banane plantain	100	300	200			
Igname	500	2000	1117	225	275	250
Orange	50	100	75			
Riz local				400	300	350
Maïs grain				500	600	550
Riz importé cassé				500	500	500
Riz importé (Oncle Sam)				600	600	600
Arachide décortiquée				550	500	525

Source : Enquêtes 2009

Le tableau 3 montre que sur les marchés de SIPOREX I et II, certains produits vivriers sont vendus par tas (tomates, aubergines, banane plantain) et d'autres par kilogramme comme le riz, le maïs, l'igname. Ainsi pour les vivriers vendus par tas, le prix de l'igname est passé de 500 à 2000 FCFA entre 2005 et 2009 soit une croissance de 300%. Lorsque l'ensemble des marchés est considéré, il faut déboursier en 2009 en moyenne une somme de 1117 FCFA pour avoir un tas d'igname. Les prix d'autres produits comme le piment frais et l'aubergine ont connu chacun une augmentation de 900% entre 2005 et 2009. Mais en 2009, un consommateur débourse en moyenne 217 FCFA pour avoir un seul tas. Dans l'ensemble, il ressort que tous les produits vivriers vendus en tas connaissent une progression très élevée de leur prix.

S'agissant de ceux vendus par kilogramme, les prix moyens du riz importé, de l'arachide décortiqué, du maïs grain et de la tomate SODEFEL sont les plus remarquables avec respectivement 600 FCFA, 525 FCFA, 550 FCFA et 675 FC FA. Entre 2005 et 2009, alors que le prix au kilogramme du riz importé est resté stable, celui de l'arachide décortiqué (-9%) a connu une

baisse. En outre, le maïs grain (20%) et la tomate SODEFEL (7,7%) ont vu une croissance de leur prix sur la même période.

II.1.2.2. Marché de Wassakara

A l'instar du tableau 3, le tableau 4 présente les prix des vivriers par tas et par kilogramme au marché de Yopougon-Wassakara. Sur ce marché, nous avons pu constater différents prix par tas et par kilogramme.

Pour les produits vivriers vendus par tas, il ressort que la banane plantain et le chou ont, en 2009, les prix les plus élevés avec en moyenne 350 FCFA et 375 FCFA respectivement. Ces prix ont connu une augmentation de 150% pour la banane plantain et 14,2% pour le chou entre 2005 et 2009. Sur la même période, tous les produits vivriers vendus par tas sur le marché de Wassakara ont vu leur prix augmenté, sauf la graine de palme dont le prix est passé de 150 à 100 FCFA soit une baisse estimée à (-33,3%).

Tableau 4 : Prix des produits vivriers en détail au marché de Yopougon-Wassakara (en FCFA)

Produits	Variation des prix par tas			Variation des prix par Kg		
	An 2005	An 2009	Prix moyen	An 2005	An 2009	Prix moyen
Tomate SODEFEL	50	200	117	650	700	675
Tomate à côte	50	100	75			
Piments frais	50	100	75			
Banane plantain	200	500	350			
Manioc	150	100	125			
Chou (entier)	350	400	375			
Ananas	50	150	100			
Riz local				500	450	475
Graine de palme	150	100	166			
Igname kponan	500	750		250	275	263
Aubergine	20	200	125			
N'drowa	50	125	88			

Source : Enquêtes 2009

En ce qui concerne les prix par kilogramme, la tomate SODEFEL a le prix moyen le plus élevé, en 2009, avec 675 FCFA/Kg. Ensuite vient le riz local avec 475 FCFA/Kg durant la même année. Entre 2005 et 2009, les prix de ces produits vivriers ont progressé de 7,7% pour la tomate SODEFEL et régressé de (-10%) pour le riz local.

II.1.2.3. Marché de SELMER

Tableau 5 : Prix des produits vivriers en détail au marché de SELMER (FCFA)

Produits	Variation des prix par tas			Variation des prix par Kg		
	An 2005	An 2009	Prix moyen	An 2005	An 2009	Prix moyen
Tomate SODEFEL	100	200	150			
Tomate à côte	50	200	125			
Piments frais	50	100	75			
Gombo	50	100	75			
Riz local				400	450	425
Pomme de terre				500	450	475
Taro	100	300	200			
Manioc	50	200	125			
Chou	150	550	350			
Banane plantain	200	300	250			
Graine de palme	150	300	225			

Source : Enquêtes 2009

Sur le marché de SELMER, en 2009, il faut en moyenne 350 FCFA pour avoir le chou en tas, 250 FCFA pour un tas de banane (3 à 4 bananes) et 225 FCFA pour une boîte (moyenne) de graine de palme. La progression des prix, entre 2005 et 2009, en ce qui concerne le chou et la banane plantain est respectivement estimée à 266,6% et 50%. Quant aux vivriers vendus par kilogramme, celui de pomme de terre a le prix le plus élevé en moyenne avec 475 FCFA en 2009. Il faut, cependant, signifier que le prix de la pomme de terre a connu une baisse évaluée à (-10%) entre 2005 et 2009.

II.1.2.4. Marché du Nouveau Quartier

Tableau 6 : Prix des produits vivriers en détail au marché de Yopougon-Nouveau Quartier

Produits	Variation des prix par tas			Variation des prix par Kg		
	An 2005	An 2009	Prix moyen	An 2005	An 2009	Prix moyen
Tomate SODEFEL	100	200	150			
Piments frais	100	200	150			
Gombo	50	100	75			
Riz local				400	450	425
Pomme de terre	200	300	250			
Manioc	150	500	325			
Banane plantain	200	500	350			
Tomate à côte	100	50	75			
Igname précoce	500	2000	1250			
Aubergine	50	500	275			
Graine de palme	150	250	200			
Arachide décortiqué				550	600	575
Maïs grain				600	650	625
Oignon du Niger	50	200	125	650	700	675

Source : Enquêtes 2009

A travers le tableau 6, qui renseigne sur les prix des produits vivriers au marché de Yopougon-Nouveau Quartier, il se dégage deux grandes tendances.

Pour les vivriers vendus par tas, en 2009, le prix de l'igname précoce est le plus attrayant avec 1250 FCFA/tas en moyenne. Ensuite suivent la banane plantain, le manioc et l'aubergine avec respectivement 350 FCFA, 325 FCFA et 275 FCFA le prix moyen par tas. Entre 2005 et 2009, certains produits vivriers vendus en tas comme la banane plantain (150%), le manioc (233,3%), l'igname précoce (300%) et l'aubergine (900%) ont vu leur prix augmenté de façon importante sur le marché de Yopougon-Nouveau Quartier.

S'agissant des vivriers vendus par kilogramme, l'oignon du Niger a le prix le plus élevé avec 675 FCFA/Kg. Le maïs grain est vendu à 625 FCFA/Kg en moyenne et l'arachide décortiquée 575 FCFA/Kg. Les prix des vivriers vendus par kilogramme ont connu une faible progression entre 2005 et 2009 : oignon du Niger (7,7%), maïs grain (8,3%) et arachide décortiquée (9%).

L'étude des prix des produits vivriers pratiqués sur les différents marchés n'a pas révélé de différences notables entre les marchés gérés par les coopératives et les marchés gérés par la Mairie. Cependant, il se dégage une meilleure organisation au niveau des marchés gérés par les coopératives.

II.1.3. Fréquence des repas journaliers par localité enquêtée

L'analyse de la fréquence des repas quotidiens a révélé qu'au cours de l'année 2009, seulement 39% des ménages enquêtés prenaient régulièrement le petit déjeuner contre 73,2% en 2005. Ainsi, le petit déjeuner est sacrifié par les ménages en réponse à la hausse du prix des denrées alimentaires. La part des ménages enquêtés qui arrivent à respecter la prise quotidienne des trois repas journaliers conseillés par les diététiciens a baissé. Au niveau du dîner, on constate également une baisse légère de la prise de ce repas (tableau 7).

Tableau 7 : Fréquence des repas journaliers par localité enquêtée

Localités	Année 2005			Année 2009		
	Petit Déjeuner	Déjeuner	Dîner	Petit Déjeuner	Déjeuner	Dîner
Yopougon SIPOREX I	85%	100%	100%	35%	97%	99%
Yopougon SIPOREX II	96%	92%	100%	47%	87%	97%
Yopougon Wassakara	Moins de 27%	89%	100%	31%	91%	92%
Yopougon SELMER	75%	85%	100%	37%	81%	100%
Yopougon Nouveau Quartier	83%	75%	97%	45%	93%	100%
Ensemble	73,2%	88,2%	99,4 %	39%	89,8%	97,6 %

Source : Enquêtes 2009

La part de ménages assurant la prise du déjeuner quotidiennement semble restée relativement stable sur les deux périodes d'observation.

II.1.4. Facteurs de non maîtrise des prix des produits vivriers sur les marchés enquêtés

L'étude a révélé qu'il est difficile de maîtriser les prix des vivriers sur les marchés enquêtés. En effet, la fixation des prix des produits vivriers vendus dépend de plusieurs facteurs. Il s'agit entre autres, du coût de transport pour l'acquisition du produit, la qualité et enfin, la demande (forte ou faible) sur le marché.

Tableau 8 : Provenance des produits vivriers sur les marchés et variation des prix du transport

Provenance	Quantité (en tonne)	Montant (en FCFA)
Iré-Abidjan	10	300 000
Bouaflé- Abidjan	10	350 000
Taabo- Abidjan	5	150 000
Daloa- Abidjan	10	375 000
Bonoua- Abidjan	5	150 000
Gonaté- Abidjan	10	360 000

Source : Enquêtes 2009

Ces différents facteurs, mentionnés plus haut, conditionnent la baisse ou la hausse des prix des produits vivriers commercialisés sur les marchés enquêtés à Yopougon, une commune de la ville d'Abidjan.

III. Discussion

Sur tous les marchés enquêtés, les prix pratiqués sont identiques. Mais la quantité des tas diffère d'un marché à un autre. En exemple, la quantité du tas d'aubergine de 50 FCFA ou 100 FCFA au marché de SIPOREX II n'est pas la même que celle du marché de SELMER et des autres. Cela s'explique par le fait qu'à SIPOREX II, il y a un véritable marché de gros où les femmes se ravitaillent sur place. Ce qui leur évite les frais de transport. Or au marché de SELMER, les femmes enquêtées se ravitaillent au marché de gros d'Adjamé. Elles se voient dans l'obligation de rattraper cette marge en augmentant les prix finaux.

Le phénomène de la hausse des prix n'est pas propre à la Côte d'Ivoire. C'est un fait international qui trouve ses causes essentielles au niveau du prix du carburant qui connaît aujourd'hui une hausse considérable (Anonyme, 2009). A cela, il faut ajouter le déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché mondial de certains produits de grande consommation tel que le riz. La demande excédant l'offre, le prix ne fait qu'augmenter (Achiépo, 2005).

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, le racket des forces de l'ordre ou les tracasseries routières impactent négativement la commercialisation du vivrier occasionnant des pertes énormes que les commerçants rattrapent souvent en augmentant les prix de ces produits. Il y a également l'état des routes. Dans les zones rurales, à vocation agricole, les voies d'écoulement des produits vivriers sont impraticables voire inexistantes. L'on assiste souvent aux enfoncements des véhicules (peu adaptables) à ces voies lors du transport. Cette situation peut durer 2 à 3 jours voire une semaine, entraînant aussi de grandes pertes que les commerçants rattrapent toujours par l'augmentation des prix, au risque de perdre leur capital investi. Koffie-Bikpo et Nassa (2011) parlent en termes de problème de ravitaillement en vivriers des zones urbaines en Côte d'Ivoire. Dans leur analyse, ils pensent que le ravitaillement des villes ivoiriennes en produits vivriers est rendu difficile par la dégradation du réseau routier et la multiplication des barrages de contrôle des forces de l'ordre. Ainsi, certains produits vivriers qui sont périssables pourrissent dans les champs en raison des difficultés de transport et d'écoulement.

En Côte d'Ivoire, les cultures vivrières locales qui servent de base à l'alimentation des populations rurales ne sont pas uniformément réparties. Selon les cultures et les habitudes alimentaires, chaque région a sa culture vivrière de base. L'igname qui est beaucoup consommée est produite en grande quantité dans la région du Nord-est de la Côte d'Ivoire. Quant aux autres régions, elles produisent pour la consommation familiale. Ce qui fait que l'igname précoce en provenance du Centre-nord coûte cher dans les autres régions (Chaléard, 2005).

Il y a en sus, l'exode rural et l'immigration. S'agissant de l'exode rural en Côte d'Ivoire, tout le monde se déplace des zones rurales productrices vers les zones urbaines non productrices. Cela accroît la demande et diminue l'offre qui résulte d'une faible production. Cette faible production est donc liée à la migration des jeunes vers les villes à la recherche d'emploi rémunéré (Brunel, 2008). En plus d'être d'avis avec l'argument de l'exode rural qui empêche les campagnes ivoiriennes de satisfaire la demande urbaine en vivriers, Atta, Gogbe et Mousoh (2014) ont, également, mis en cause la persistance des méthodes agricoles traditionnelles. Ces contraintes sont aggravées par les difficiles accès aux intrants agricoles pour accroître la productivité (Nassa, 2007). Quant aux allogènes qui viennent en Côte d'Ivoire, ils s'intéressent au commerce en général et au secteur industriel en particulier dans les villes, augmentant ainsi la demande en vivrier. Ceux qui s'intéressent aux activités agricoles choisissent les cultures de rente. Il y a aussi la multiplication des intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs. Cela occasionne une génération de marge qui enrichit le prix final des produits. Cette idée se

rapproche de celle de Troupa et Koné (2003), qui avancent que le nombre important d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur crée une hausse considérable à l'achat.

Les causes sociales sont dues aussi à la concurrence entre les produits vivriers et les produits de rente (café, cacao, coton) dont les périodes qui s'étendent d'octobre à janvier coïncident avec la récolte et la commercialisation des grands produits vivriers (igname, banane, riz, maïs.). Pendant cette période, les vivriers sont délaissés au profit des produits de rente dans le transport. Le portefeuille qui est le moyen de transport primaire des paysans pour réaliser le groupage constitue un gros problème quand la production s'avère importante. Ce qui occasionne des pertes à l'origine de la pénurie et de l'augmentation des prix sur les marchés urbains. Contrairement à cette idée, à Lagos (Nigéria), le vivrier marchand tend à remplacer la culture d'exportation (Chaléard, 2005).

En Côte d'Ivoire, les prix des produits vivriers sont fixés non pas par l'Etat, mais plutôt par les opérateurs de ce secteur à partir des différents niveaux d'intervention (producteur, collecteur, grossiste et détaillant). Pour les produits d'importation de grande consommation comme le riz, les prix qui sont fixés par le gouvernement ne sont pas suivis et respectés. Chaque commerçant augmente le prix en fonction de ses charges sur son lieu de vente.

Au niveau du transport, malgré que la Côte d'Ivoire dispose d'un réseau routier dense en Afrique subsaharienne, l'on note que ce réseau est vieillissant et subit de plus en plus un niveau de dégradation très avancé sur certains grands axes d'écoulement des vivriers. Ce qui rend le transport long et occasionne des avaries chez le commerçant qui par conséquent augmente le prix à la vente.

Dans le circuit du commerce du vivrier en Côte d'Ivoire, l'Etat n'a pas mis en place des systèmes d'information définissant l'ensemble des données et moyens de communication utilisés par les opérateurs pour apprécier l'offre et la demande des vivriers sur chaque marché. Ce qui est responsable du prix élevé de certains produits vivriers dans les marchés où il en manque.

Il faut noter aussi le fait que certains vivriers de grande consommation se vendent à l'extérieur dans les pays de la sous-région à bon prix. Cette situation entraîne une faible disponibilité des produits sur les marchés locaux créant un déséquilibre entre l'offre et la demande (demande supérieure à l'offre). D'où la hausse des prix de ces produits sur les marchés locaux. L'Etat ne forme pas des agents pour encadrer les producteurs à la conservation des produits vivriers après la récolte. En outre, les producteurs n'ont pas accès aux produits phytosanitaires qui permettent de traiter les vivriers en vue d'une meilleure conservation d'où la perte considérable

observée au niveau des produits vivriers. En plus des pertes post-récoltes, il est devenu difficile d'importer des produits vivriers en raison de l'augmentation des taxes douanières et des frais de magasinage (Anonyme, 2009). Cette situation engendre un manque de denrées alimentaires sur les marchés à moyen et à long terme. Ce qui pèse sur les prix finaux.

Enfin, il n'existe pas de magasins de stockage des vivriers sur les marchés de gros et de détail. Cette idée est aussi perçue par anonyme (1995) et (2000) qui affirment que 30 à 40 % de la production de la banane plantain sont perdues du fait du manque de moyen de conservation.

En Côte d'Ivoire, particulièrement à Yopougon, l'inflation des prix des produits vivriers a provoqué de nombreuses conséquences. C'est face à ces conséquences que l'Etat ivoirien a pris des mesures qui ont eu une incidence sur l'économie nationale. Il s'agit de la :

- suspension de la taxe sur le développement de la culture du riz et du droit de trafic maritime ;
- suspension des droits de douane sur les produits de grande consommation tel que le riz ;
- réduction de moitié de la TVA sur ces produits qui passe de 18 à 9 %.

Ces mesures ont été prises pour subventionner ces produits de grande consommation sur une période de 3 mois (avril à juin 2009), créant ainsi, une perte au niveau de l'économie nationale. Cette perte est également liée au conflit foncier en zone rurale. A ce niveau, l'Etat n'a jusque-là pas édicté de textes règlementaires fiables et viables face aux problèmes fonciers ruraux qui freinent énormément la culture vivrière marchande.

Certains ménages, face à la hausse des prix des vivriers, ont choisi de réduire le nombre de plat par jour. Ce qui induit une répercussion sur l'état de santé de la population qui a désormais une alimentation déséquilibrée et insuffisante (malnutrition). Cela coûte cher aux familles et aux nations car une alimentation insuffisante et déséquilibrée accroît les risques d'exposition aux maladies et aux parasites. Elle réduit la force de travail pour les tâches qui nécessitent des efforts physiques. Elle entraîne un manque général de vigueur, de vivacité intellectuelle et de vitalité. Tout cela contribue à la réduction de la productivité de la population et de l'économie nationale. La hausse des prix des produits vivriers a engendré une baisse considérable du niveau de vie des populations avec pour corollaire des manifestations sociétales qui ont causé la mort d'un manifestant dans la commune de Port-Bouët, précisément à Adjouffou (Anonyme, 2009), des grèves et des habitudes contraires à la morale. Elle a augmenté les charges alimentaires des ménages créant souvent des conflits dans les foyers pour manque ou insuffisance de nourriture. Une forte proportion de la population enquêtée éprouve des difficultés à satisfaire leurs besoins alimentaires. Les prix des produits vivriers étant élevés sur les marchés enquêtés par ricochet, l'on a

observé une hausse des prix des produits des autres secteurs d'activité, ce qui rend la vie très difficile.

Conclusion

L'avenir de l'agriculture vivrière ivoirienne dépend de l'orientation à lui donner par les décideurs politiques. A ce sujet, plusieurs questions demeurent. Elles résultent pour l'essentiel des taux de croissance démographique supérieurs à 3% par an, qui suppose une augmentation continue et accrue des productions et des mauvais états de nos routes qui rendent le trajet difficile et lent sans oublier les tracasseries routières. Toutes ces questions doivent être solutionnées de sorte à ce que les vivriers produits localement puissent suffire à la population locale. Pour cela, il faut résoudre les difficultés liées à la commercialisation de ce secteur. Cette situation renvoie à la question de la volonté politique à intensifier les systèmes de production et d'encadrement rural. En effet, si les prix des produits vivriers servent de base à l'alimentation de l'homme, ils continuent de subir des hausses considérables. Si cette situation perdure, les populations courent des risques de maladies liées à la malnutrition et auront des comportements contraires à la normale.

References:

- Achiopo G.A., 2005. Manuel de macroéconomie. Collection et réussite, 114 p.
- Anonyme, 1972. La commercialisation des produits vivriers, étude économique, SEDES, 155 p.
- Anonyme, 1974. Le ravitaillement d'Abidjan en produits vivriers de base non importés. Institut de géographie Tropicale, Abidjan, 43 p.
- Anonyme, 1986. Les chances de l'agriculture paysanne face à la crise agricole en Afrique. CEDES, 65 p.
- Anonyme, 1998. Plan directeur de développement agricole (1992-2015), actualisation du volet vivrier. MINAGRA, 119 p.
- Anonyme, 1998. La sécurité alimentaire des villes africaines : rôles des SADA. FAO, 152 p.
- Appert J. 2000. Le stockage des produits vivriers et semenciers, Edition Maisonneuve et Larose, Paris, 98 p.
- Atta K. L., Gogbe T. et Moussoh A. A., 2014. « La problématique de l'approvisionnement vivrier d'une ville secondaire dans le cadre des relations ville-campagne en pays adioukrou : Dabou » In *European Scientific Journal*, Juin 2014, Vol.10, n°17, pp. 293-308
- Borget M., 1989. Les légendes vivrières. Edition Maisonneuve et Larose, Paris, 161 p.

- Casimir D., 2009. Des mesures contre la cherté de la vie. *Fraternité Matin Côte d'Ivoire*, n°13283 du 02/04/ 2009, 12-13.
- Chaléard J.L., 2005. Des vivres pour des villes : crises, ajustements, recomposition, KARTHALA, Paris, 189 P.
- Chaléard J.L., 1997. Temps des vivres, temps des villes : pour une nouvelle approche des campagnes ivoiriennes ; *In* : BLANC_PAMARD, C., BOUTRAIS, J. Thème et variations : Nouvelles recherches rurales au Sud. ORSTOM, Paris, 261-278.
- Chaléard J.L., et Pélissier P., 1996. Temps des villes, temps des vivres : l'essor du vivrier marchand en Côte D'Ivoire, KARTHALA, Paris, 661 p.
- Eponou T., 1985. Consommation alimentaire, disponibilités en vivrier et problème du sous secteur des vivriers en Côte d'Ivoire, CIRES, 65 p.
- Flamant M., 1977. L'inflation : le point des connaissances actuelles. Presse Universitaire de France (PUF), 124 p.
- Koffie-Bikpo C. et Nassa D., 2011. Production vivrière et sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire, L'Harmattan, Paris, 272 p.
- Kouassi E. 2000. L'implication urbaine des marchés de produits vivriers d'Abidjan (Côte d'Ivoire). *In* ELDIN, M., LEONARD, E., BALAC, R., Géographie ivoirienne. Cahier Nantais, 61-64.
- Lecaillon J., 1989. Analyse microéconomique édition CUJAS, Paris 147 p.
- Milleville P. et Eldin M., 1986. Le risque en agriculture, post force de Mickel Sebilotte. Edition de L'ORSTOM à travers champ, Paris (1989) 70 p.
- Nassa D., 2007. Voyageurs sur les marchés routiers en Côte d'Ivoire. *Revue de géographie et d'environnement n°1*, PUCI, Abidjan, 20-34.
- N'da A., 1992. La réduction des pertes après récoltes des bananes plantains. Edition de l'ORSTOM, 48 p.
- Touré L., 1996. La contribution des femmes du secteur informel au processus du développement économique et social de la Côte d'Ivoire : le cas de la coopérative de commercialisation des vivriers d'Adjamé, T.D. DUEL II sociologie, 49 p.
- Troupa S. G. et Koné M. H. 2003. Recensement général de l'agriculture et sécurité alimentaire. CIRES, Abidjan, 40 p.